Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 16/12/2024

Présents pour les représentants de proximité :
Régis ENGRAND – Céline LANG

Présents pour la direction :
Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale - France 3 Grand Est
Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines - France 3 Grand Est
Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef – France 3 Champagne-Ardenne
Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne
Sylvain SAINT PAUL, APS IMG - France 3 Champagne-Ardenne
Ève COULIBALY-CORNU, Interlocutrice RH - France 3 Champagne-Ardenne

1. **Peut-on rappeler les règles d'utilisation des photos AFP et MaxPPP ? Sont-elles uniquement à destination du web et pas de l'antenne linéaire ?**

Réponse de la direction :
Les photos/ vidéo issues de l'AFP ne peuvent être utilisées dans « 7 Minutes Avec » en raison d'une clause du contrat d'utilisation limite à 24h la durée de diffusion/utilisation, ce qui pourrait poser problème pour les replays de l'émission.
Reste à confirmer si les replays sont concernés par cette clause, nous sommes en attente de la réponse.
Les photos Max PPP sont exclusivement à destination du web.
Il n'est pas possible d'utiliser les photos sous licence « Creative Commons » car nous ne pouvons garantir les conditions d'exploitation de ces photos (droits d'auteur, mention de l'auteur avec lien cliquable pour le web, etc.) impossibles à mettre en œuvre à la tv.
Les règles d'utilisation seront rappelées par le rédacteur en chef.

Le conseil avisé de la direction (qui n'est pas retranscrit tel quel dans son relevé de conclusions) indique que *« la meilleure méthode serait de ne pas utiliser les photos issues d'internet »*.
La direction rappelle également que l'utilisation de ces banques d'images a un coût et est donc limitée en nombre de photos journalières (la recommandation est de ne pas utiliser plus de 3 photos par jour).
Concernant les replays, la direction reviendra au plus vite vers les élus avec plus de précisions.

Il ne faut pas utiliser de photos si on n'a pas les droits. Il vaut mieux utiliser des photos prises par les reporters sur le terrain ou que les interlocuteurs nous auraient envoyées (**avec une libération des droits de manière écrite**). La plus grande prudence s'impose sur l'utilisation de ces photos pour être dans les clous.
Les élu.e.s font valoir à la direction que l'utilisation de photos d'interlocuteurs extérieurs peut poser un réel problème de source (il pourrait s'agir d'une image qui ne renvoie pas au réel sujet ou bien d'une image générée par une IA).

2. **Quelles solutions ont été trouvées pour aider l'assistante de production dans sa recherche quotidienne d'images pour l'émission « 7 minutes avec » ?**

Réponse de la direction :
La solution serait que les invités envoient leurs propres photos (3 à 4 photos) à condition qu'ils les aient prises eux-mêmes (obtenir une déclaration écrite de leur part en amont, ex un mail).
Il existe également la possibilité de faire des captures de vidéos i-média.
L'OPV en alternance va également travailler à la constitution d'une base de données lors des journées de tournage.

Les élus ont demandé un abonnement pour l'assistante de production mais la direction nous dit que c'est le même problème que précédemment, ça ne rentre plus dans les règles d'utilisation en ce qui concerne les replays.
Le rédacteur en chef a demandé à ce que l'envoi de photos par les invités soit limité en nombre (3 ou 4 maximum), et que la demande soit précisée et affinée pour éviter de perdre trop de temps dans cette tâche.
En revanche les élu.e.s ne valident pas la solution des captures i-média.
Cette méthode n'allège en rien le temps passé dans la recherche d'images et alourdit la manipulation.
De plus, prendre des images dans des rushs sans en connaître l'origine pourrait poser de gros problèmes de sources (exemple : utiliser l'image d'une maison dans laquelle se serait déroulé un meurtre).
La solution de la constitution d'une base de données par l'OPV semble très pertinente aux élu.e.s.

3. **Serait-il possible de créer une page Instagram uniquement dédiée aux dessins du jour des JT de Champagne-Ardenne ?**

Réponse de la direction :
Non car la politique de France Télévisions n'est pas de multiplier les comptes par programme ou émission.
Mais il est possible de publier les dessins sur le compte Instagram de France 3 CA quand cela est pertinent. Les graphistes peuvent proposer leurs dessins à l'adjoint web du jour.

Pour les élu.e.s et un grand nombre de salariés, il est dommage de ne pas mettre cette particularité locale plus en valeur.
Un compte Instagram dédié ne viendrait pas noyer la visibilité de France 3 Grand Est qui n'a qu'un seul compte pour 3 régions.

4. **Serait-il possible d'avoir des horloges synchronisées dans les bureaux provisoires de la rédaction (couloir, rédaction, adjoints, présentateurs) ?**

Réponse de la direction :
A ce stade, pas de possibilité tant que les travaux n'ont pas repris car c'est précisément dans le lot « électricité » qui fait défaut dans le cadre du marché que ce point sera réglé. Dans l'attente des horloges à aiguilles seront mises en place.

Cette lacune est indépendante de la volonté de la direction et fait suite à une erreur de chantier par un prestataire qui n'a pas mis en place les câbles nécessaires. Cette lacune devra donc être corrigée sur un budget 2025. En attendant, des horloges à aiguilles ont bien été mises en place.

5. **Quelle organisation durable pourrait-on mettre en place pour que la mise en ligne des feuilletons se fasse de façon régulière ?**

Réponse de la direction :

Avec la meilleure organisation des illustrations pour « 7 minutes Avec », l'assistante d'émission doit pouvoir retrouver du temps pour faire cette mise en ligne.
Par ailleurs, il va être demandé aux équipes qui font les feuilletons de les découper et de les adresser en Wetransfer à l'assistante avec les commentaires. Un bilan sera réalisé pour identifier si cela fonctionne correctement.

Les élu.e.s pensent que ces dispositions ne règleront pas ce problème récurrent (les derniers feuilletons mis en ligne l'ont été il y a plus de 2 mois).
L'équipe en charge d'un feuilleton ne pourra pas faire le découpage immédiatement après le montage mais devra attendre la diffusion des sujets (lancement du présentateur et synthés de l'antenne).
Rien ne dit que l'équipe sera planifiée ce jour-là et cela risque d'amener encore du retard.
Quant à la solution du Wetransfer elle paraît étrange puisque nous avons le dossier « drag and drop » qui permet de mettre les sujets à disposition plus longtemps que via Wetransfer.
Faudra-t-il également doubler la mise à disposition d'un mail pour les textes de présentation ?
Cette question n'est donc pas encore réglée et mérite d'être un peu plus étudiée.
Pour assurer du trafic, de la visibilité et de la fidélité à une chaîne YouTube il faut que celle-ci soit régulièrement alimentée.

6. **Où en sont les achats de mobilier pour la nouvelle salle de rédaction ? Est-il possible d'avoir quelques bureaux « assis debout » réglables en hauteur pour ceux qui le souhaitent ? (Ils en ont à Lille par exemple)**

Réponse de la direction :

L'appel d'offre « mobilier » a été publié. La livraison de l'ensemble du mobilier se fera à la fin du chantier.
Concernant les bureaux réglables en hauteur, un premier bureau test vient d'être commandé, l'idée est de proposer ce principe aux collaborateurs qui le souhaitent et qui passent une majorité de temps assis au bureau et à la station.

7. **La version SharePoint du tableau des salles de montage apporte plus de désagréments que d'avantages aux utilisateurs quotidiens. Serait-il possible de revenir à la version papier pour le confort de tous ?**

Réponse de la direction :

Le site Share Point France 3 Champagne Ardenne permet depuis un seul point d'accès numérique de donner accès à l'ensemble des plannings de la station là où auparavant les sources étaient multiples (divers jours de publication, divers supports : mail, impression, etc…). Ce principe permet également d'effectuer des modifications en temps réel.
On ne peut parler de désagréments car à ce stade il s'agit essentiellement de mauvaises pratiques et de manque d'habitudes sur un nouvel outil qui demande une période de rodage.

Une session de présentation a été proposée, de nouvelles sont prévues pour aider les salariés à s'approprier l'outil.
La solution est perfectible et évoluera au fil des remarques des usagers et des possibilités techniques.
Un retour aux anciennes pratiques n'est pas envisagé.

Les élu.e.s s'inscrivent totalement en faux sur cette réponse de la direction.
L'ensemble des salariés utilisateurs sont mécontents de cet outil, et pas pour des raisons de mauvaises pratiques et de manque d'habitudes comme l'affirme la direction.
Cet outil n'est absolument pas adapté visuellement et techniquement à nos usages.
Pire encore, il a été **imposé sans aucune concertation préalable** avec les principaux utilisateurs (monteurs, chefs d'édition et techniciens vidéo).
Le seul et unique avantage que celui-ci peut amener est qu'il peut être actualisé en temps réel, ce qui reste cependant extrêmement rare.
Provoquer un tel bouleversement et une telle unanimité contre l'outil pour cette seule avancée paraît démesuré et surtout, parfaitement inutile !
Créer un conflit là où tout fonctionnait très bien nous semble quelque peu hasardeux et maladroit dans le management.
La direction annonce pourtant qu'il n'y aura pas de retour en arrière.
Les élu.e.s se demandent s'il ne s'agit pas uniquement d'une question de fierté et d'un refus de remettre en cause une de ses décisions pour que la direction reste bloquée (butée ?) ainsi sur ce point.
Il serait tellement plus simple et apaisant pour l'ensemble des utilisateurs concernés de revenir au tableau papier que cette décision paraît d'autant plus incompréhensible.

En outre, cette obstination de la direction va à l'encontre de la démarche environnementale portée par France Télévisions dont voici des extraits :

- ***La mise en avant des enjeux liés au climat dans toute l'offre de programmes*** *: près de 3000 sujets consacrés à l'environnement dans les JT nationaux (x2,5 en trois ans), un prime tous les lundi soir sur France 5 et des programmes emblématiques à l'image du journal Météo Climat, pionnier du genre, qui met en perspective la météo en l'inscrivant dans le contexte plus large du changement climatique et en donnant à chacun les clés de compréhension de ces phénomènes complexes.*
- ***La réduction des émissions*** *liées aux activités numériques et technologiques.*
- ***L'engagement en interne*** *: France Télévisions poursuit ses efforts pour réduire sa consommation d'eau et d'énergie (réduction énergétique de 43% entre 2011 et 2023).*

À la lecture de cette charte qui engage l'entreprise, la contradiction est flagrante avec la mise en place de cet écran au mépris de la sobriété énergétique.

Les élu.e.s et l'ensemble des utilisateurs maintiennent donc leur demande de retour à l'ancien usage.

8. Point Emploi

- Le Copil emploi (du mois de novembre) a validé le recrutement du Rédacteur en chef adjoint et de la Journaliste rédacteur reporteur.
- Pour donner suite à la mobilité d'un RCA vers Nancy, un candidat externe a été identifié et une proposition de cdd 6 mois lui a été transmise. Nous attendons confirmation.

- L'organisatrice d'activité de Reims assurera une mission de 3 mois en tant que chef de centre adjoint en Lorraine à compter du 1er janvier 2025. Le responsable de régie de Reims assurera un détachement en tant qu'organisateur d'activité en Champagne Ardenne à compter de cette même date.
- La nouvelle scripte CDD a terminé sa formation et réussi le jury final de validation.
- **Poste de chef de régie :** le détachement du candidat de Saint Pierre Miquelon se poursuit et les conditions semblent, à ce jour, réunies pour une mobilité définitive.

9. Point sur le changement des pneus

Réponse de la direction :

En accord avec le service « Pôle santé et prévention des risques » il a été décidé d'équiper tous les véhicules de pneus 4 saisons avec le marquage 3PMSF répondant ainsi à la « loi montagne ».
Il n'y aura plus de permutation tous les 6 mois entre pneus été et pneus neige.

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.
La prochaine instance de proximité se tiendra le jeudi 16 janvier 2025.
Vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos élu.e.s vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 !

Vos représentant.e.s de proximité